

Province de Luxembourg  
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous  
convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu  
le jeudi 30 juin 2011 à 20 heures, à la Maison communale

Objet :

~

CONVOCAATION du  
CONSEIL COMMUNAL

-----

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28

- Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 01.06.2011**
- 2. Approbation du compte communal 2010**
- 3. Avis sur le budget 2012 de la Fabrique d'Eglise de Villers-devant-Orval**
- 4. Approbation du compte 2010 de l'asbl Bibliothèque publique Florenville-Chiny**
- 5. Renon location aisance communale n° 34 à Sainte-Cécile**
- 6. Location aisance communale n° 34 à Sainte-Cécile**
- 7. Approbation des conditions de la vente de bois d'automne 2011**
- 8. Fourniture de gasoil de chauffage pour divers bâtiments - Approbation du cahier des charges – Fixation du mode de passation du marché**
- 9. Hall des sports de Muno – Réfection de la toiture plate - Approbation du cahier des charges – Fixation du mode de passation du marché**

- 10. Travaux d'égouttage Rues de la Vau, de Claire-Joie et des Flonceaux – Approbation du décompte final**
- 11. Déplacement de canalisation d'égouttage à la Crottelette – Approbation du cahier des charges – Fixation du mode de passation du marché**
- 12. Travaux d'aménagement sécuritaires à Laiche - Approbation du cahier des charges et du PSS – Fixation du mode de passation du marché**

Par le Collège,

La Secrétaire,

Le Bourgmestre,

R. Struelens

R. Lambert